

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

« Traiter les troubles de la personnalité et les traumatismes complexes avec la Thérapie des Schémas »

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Compétences attestées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Analyse d'une demande et élaboration d'un plan d'action via la thérapie des schémas		
<p>C1 – Structurer et mener un entretien d'évaluation de la santé mentale du patient : définir les outils et approches pertinentes pour analyser la demande du patient.</p> <p>C2 – Identifier les enjeux thérapeutiques en fonction de la symptomatologie et de la demande du patient.</p>	<p style="text-align: center;">Étude de cas</p> <p>Évaluation 1 : Épreuve écrite – rapport écrit à remettre 1 mois avant la présentation à la certification, sur le google drive du CEFTI. Ce rapport décrit les modalités d'une intervention en accompagnement par la thérapie des schémas pour un patient. Le jury avertit le candidat que le dossier est complet et valable 1 semaine maximum avant la certification. Sinon la certification sera repoussée.</p> <p>Durée : 15 minutes de soutenance orale et d'échanges avec les membres du jury.</p> <p>A partir des pièces requise et déposées sur le lien google drive du CEFTI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport écrit <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Il est demandé au/à la candidat(e) de proposer les modalités d'une intervention sur une situation réelle et significative de son choix dans son cabinet / entreprise. Le/La candidat(e) devra décrire le contexte de la situation, identifier les sources de maux personnels et/ou professionnels, présenter l'interprétation des structures de personnalités, décrire le dispositif d'intervention choisi et argumenter ses choix</p> <p>Ce rapport comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la demande initiale du client / patient ; ▪ les résultats des tests des schémas et modes ▪ la description de la situation problème identifiée et les ressources à développer dans l'accompagnement ; ▪ la proposition d'intervention ; 	<p>Le jury évalue la réflexivité du candidat dans sa pratique professionnelle, la qualité du rapport remis et la qualité de communication assertive du candidat</p> <p>Critère 1 : analyse de la problématique du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a recueilli la demande du patient et à sélectionner les éléments pertinents, enjeux et problématiques, nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action - Le candidat a précisé en nommant des caractéristiques repérées (psycho traumatiques, problématiques d'attachement, troubles anxieux, comorbidités psychopathologique ...) issues de l'entretien et des tests associés dans la problématique globale du patient. - Le candidat sait repérer un handicap non visible (troubles DYS, TDAH, TSA...) et visibles (handicap moteur, visuel, auditif...). Il est capable d'en tenir compte dans son suivi et de proposer des adaptations d'accompagnement aux besoins du patient. <p>Critère 2 : application des concepts des schémas et des modes dans la thérapie</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir des résultats des tests schémas (YSQ3), des modes (YAMI) et de l'histoire du patient, le candidat les met en relation avec la problématique actuelle du patient. Il analyse l'histoire du patient sous le prisme des schémas et des modes. - Le candidat a interprété les structures de personnalités et les traumatismes complexes en schéma-thérapie en analysant les résultats, en lien avec l'histoire de vie du patient. <p><i>Grille 1 : utilisation des tests pour diagnostic de la santé mentale du patient et repérer les schémas et modes activés et énoncer en quoi cette information est validée dans le scénario de vie du patient.</i></p>

C3 - Définir un plan d'action thérapeutique sur la base des informations recueillies en entretien d'évaluation et des besoins du patient, au regard de la pertinence des actions à proposer.

C4 – Obtenir l'engagement du patient dans un processus thérapeutique : présenter les schémas et les modes, expliquer les actions possibles et prescription de tâches.

La validation des 3 critères est requise.

Critère 3 : Elaboration du plan d'action proposé au patient

Partie 1 : évaluation centrée sur le suivi

- Le candidat énonce le plan d'action proposé au patient et présente un résumé des séances déjà pratiquées. Il donne ses hypothèses thérapeutiques qui explique le choix de la succession des séances et les protocoles utilisés. Il argumente les points forts et les points faibles de son suivi.
- Le candidat fait des choix de protocoles, techniques et outils pertinents pour travailler les structures de personnalité et les traumas complexes repérés chez le patient.
- Le candidat analyse et explique au patient les tests de psychométrie (processus d'évaluation des structures de personnalité, leur interprétation, leur évolution)
- Le candidat démontre en quoi la thérapie des schémas est pertinente dans la prise en charge thérapeutique, lors de sa réponse aux questions jury notamment dans des situations où le patient présente des troubles de la personnalité (borderline, évitant schizoïde, histrionique... ..)
- Le candidat a mis en œuvre les conditions qui permettent au patient d'adhérer au processus proposé et a obtenu son consentement éclairé

Grille jury n° 2 : analyse de la situation, le jury pose des questions concrètes sur le plan d'action choisi et le suivi (ex : le candidat a réalisé un calendrier de vie ,le génogramme a utilisé le questionnaire question pour un schémas ou un mode, a réalisé un protocole issu de la thérapie des schémas...). Le jury vérifie que les interventions du candidat sont adaptées aux besoins et problématiques du patient.

Partie 2 : évaluation centrée sur la posture du candidat lors de la présentation

Interactions entre le candidat et le jury :

- le volume de la voix est adapté, l'élocution est claire, l'attitude est ouverte ;
- les propos sont précisés ou reformulés suite aux demandes du jury ;
- le point de vue est reconsidéré de manière réflexive, s'il y a lieu, à la suite d'une question ou d'une remarque du jury.

Grille jury N° 3 : communication

Réalisation de l'accompagnement thérapeutique avec le prisme des structures de personnalité

C5 – Accompagner les patients et notamment ceux souffrant de troubles de la personnalité (borderline, évitants, narcissiques, schizoïdes...) et de traumatismes complexes, à développer la capacité d'identification des déclencheurs émotionnels saillants dans leur quotidien et les schémas et modes associés.

C6 – Développer la thérapie par l'expérience, notamment via le protocole de re-parentage, protocole de l'arbre, chaise vide ... en complément des techniques cognitivo-comportementales usuelles.

Mise en situation reconstituée

Évaluation 2 : Vidéo/audio ou retranscription – deux séances de mise en situation des actions thérapeutiques par l'expérience. Une première montrant la mise en application du protocole de re-parentage et l'exercice de la chaise vide. Une seconde montrant la technique de l'arbre, ou le travail avec les chaises. La vidéo sera à remettre 1 mois avant la présentation.

Durée :

Vidéo/audio ou retranscription : 2 séances complètes de vidéo. 15 minutes de feedback et de soutenance orale avec les membres du jury.

A partir des pièces requises et déposées sur le lien google drive du CEFTI

- Vidéo

Modalités d'évaluation :

Il est demandé au/à la candidat(e) de montrer deux cas pratiques, en vidéo ou retranscription dans laquelle il/elle exécute le protocole de re-parentage, l'exercice de la chaise vide et le protocole de l'arbre, avec deux patient(e)s de son choix, démontrant l'ensemble des compétences.

A l'oral, le/la candidat(e) recueille les feedbacks des membres du jury et présentera une auto-analyse de son intervention et des techniques réalisées :

- le contexte, les enjeux et problématiques de la situation d'intervention et son utilité dans le protocole d'accompagnement ;
- la synthèse du bilan réalisé avec le patient ;
- des pistes d'amélioration dans sa pratique (liées à son auto-analyse, et le feedback du jury).

La validation des 3 critères est requise.

Le jury évalue la maîtrise du déroulé de l'animation du protocole de re-parentage, l'exercice de la chaise vide et le protocole de l'arbre, l'auto-analyse dont il est fait preuve dans ce qui s'est joué pour les participants et la qualité de communication assertive du candidat :

Critère 1 : déroulé du protocole

- le candidat articule dans le bon ordre les différentes étapes du protocole obligatoire (...re-parentage, arbre, chaise vide) et argumente la cohérence de la chronologie des étapes dans la prise en charge du patient
- le candidat fait preuve de flexibilité et d'adaptation aux besoins, selon les réactions du patient durant le protocole (ex si psycho-trauma, si amnésie traumatique, si dissociation...).
- il fait prendre conscience au patient des déclencheurs émotionnels, des comportements qui en découlent et de leur signification par rapport à son histoire de vie.

Critère 2 : regard réflexif du candidat sur sa pratique

- le candidat repère les points forts et les points faibles de son intervention en se basant sur les réactions de son patient durant le protocole et les explicite
- le candidat propose des ajustements dans son intervention pour adapter son accompagnement au plus près des besoins du patient

*Grille jury N° 4 : protocole de l'arbre et chaise vide, le jury va identifier divers critères en posant des questions sur la situation présentée
(ex : Comment avez-vous trouvé la scène cible ? Comment savez-vous que le patient évolue ? Comment allez-vous reprendre la séance suivante ...)*

*Grille jury N° 5 : protocole de l'arbre, le jury va identifier divers critères en posant des questions sur la situation présentée
(ex : Que ressent votre patient sur chaque mode exprimé ? A-t-il pu se placer et ressentir l'enfant vulnérable et si oui quelle est la cognition du patient, le ressenti, l'image associée...)*

Critère 3 : Adaptation de la posture du candidat dans une situation d'évaluation

Montrer une vidéo est une situation où le candidat se met dans une posture de vulnérabilité. Le jury va maintenir le candidat dans une position d'inconfort en posant des questions très précises et en axant sur les points à améliorer. Le jury va évaluer la capacité du candidat à gérer la situation, également de manière émotionnelle.

Interactions entre le candidat et le jury :

- le volume de la voix est adapté, l'élocution est claire, l'attitude est ouverte ;
- les propos sont précisés ou reformulés suite aux demandes du jury ;
- le point de vue est reconsidéré s'il y a lieu à la suite d'une question ou d'une remarque du jury.

Évaluation des bénéfices post thérapie des schémas, et mise en place d'ajustements

C7 – Adapter le plan thérapeutique en fonction des résultats psychométriques obtenus après 3 mois puis 6 mois, des plaintes et besoins du patient au cours de la thérapie

Entretien Questions - Réponses

Évaluation 3 : Épreuve orale – le jury pose aléatoirement 5 questions théoriques et pratiques, parmi les 50 préétablies pour cette épreuve.

Durée : 15 minutes de soutenance orale et d'échanges avec les membres du jury.

Modalités d'évaluation.

Il est demandé au/à la candidat(e) de répondre aux questions le plus précisément possible. Le jury peut reformuler la question si nécessaire. Les réponses attendues sont fournies au jury. Le/la candidat(e) doit :

- Expliciter les concepts théoriques et les mettre en regard avec sa pratique ;
- Détailler la mise en pratique ;
- Apporter un regard critique (exemple : écueils potentiels, adaptations à mettre en place selon des cas particuliers).

La validation des 2 critères est requise.

Le jury évalue la précision des réponses du candidat, ainsi que ses capacités d'analyse et prise de recul :

Critère 1 : Soutenance orale de sa pratique par rapport aux concepts en thérapie des schémas

- Le candidat illustre à-propos ses réponses parmi 5 questions en lien avec la thérapie des schémas ((*ex : citer 2 modes enfants, 3 styles d'adaptation...*))

Grilles jury N°6 : Savoirs théoriques et pertinence

Critère 2 : Soutenance orale de sa pratique par rapport aux concepts sur le psycho trauma, la théorie de l'attachement...

- Le candidat répond correctement à 2 questions en lien avec la thérapie des schémas ((*ex : Le trauma complexe est provoqué par quoi, ? Les 3 systèmes antagonistes et attachement...*))
- Le candidat est capable d'expliquer en quoi la thérapie des schémas a fait évoluer sa pratique de prise en charge. Il donne des éléments de compréhension en énonçant des exemples précis.
- Son élocution est claire, son attitude ouverte ;
- Il remet en perspective ses hypothèses et point de vue à la lumière des échanges avec le jury et démontre sa flexibilité mentale (capacité essentielle à un thérapeute).